

Image not found or type unknown



Comment herriter d un bien sans testament

Par **mimo254_old**, le **16/11/2007 à 22:54**

mon pere est decede au mois de juin il vivait avec sa concubine il n a pas fait de testament il laisse un heritage bien immobilier sa concubine vit dans la maison rnuelles sont les demarches pour recuper l'heritage ?

Par **Jurigaby**, le **17/11/2007 à 14:38**

Bonjour.rnrnIl faut ouvrir la succession aupres d'un notaire..rnrnEnsuite, le notaire va vous conseiller de faire proceder à l'expulsion de madame.

Par **mimo254_old**, le **17/11/2007 à 19:44**

merci pour votre reponse rn j habite carmaux et mon pere vivait dans le gers donc je vais chez un notaire je n ai pas de papier pour le deces pour ouvrir des droit pour une succession